

Publication du rapport annuel de l'IEDOM « Wallis-et-Futuna en 2015 »

L'IEDOM publie son rapport annuel « Wallis-et-Futuna en 2015 ». Ce rapport présente les caractéristiques structurelles du Territoire (chapitre 1) et analyse les évolutions économiques (chapitre 2), sectorielles (chapitre 3), monétaires et financières (chapitre 4) de l'archipel en 2015.

En 2015, l'indice des prix à la consommation a enregistré un léger rebond après avoir connu une décélération de la fin 2012 au début d'année 2015. L'inflation reste faible avec une progression de 0,9 % sur un an. La population du territoire semble continuer à décroître au rythme moyen annuel d'environ 2 %, mais le niveau d'emploi s'est maintenu, aussi bien dans le secteur public que privé.

La stabilité de l'emploi salarié, l'inflation modérée et l'augmentation de l'offre commerciale ont contribué à maintenir le niveau de consommation des ménages, favorisant ainsi le dynamisme du secteur du commerce. Le secteur du BTP, qui avait connu une sensible chute d'activité en 2014 avec l'achèvement des chantiers d'envergure, semble désormais s'être ajusté à la demande locale. La diminution d'activité affecte également les autres secteurs, et d'une manière générale, les entreprises du Territoire ont réduit leur effort d'investissement. Ces tendances sont confirmées par la contraction des principaux postes d'importations. Dans ce contexte, les ressources financières du Territoire diminuent, les recettes douanières représentant plus de 70 % des recettes fiscales du Territoire.

L'évolution de la situation monétaire et bancaire des agents économiques du Territoire corrobore cette analyse : l'encours des crédits aux ménages progresse avec l'octroi de nouveaux crédits à la consommation et les indicateurs de vulnérabilité des ménages se sont améliorés. À l'inverse, l'encours des crédits accordés aux entreprises diminue, et le financement de court terme progresse au détriment du financement de long terme.

L'activité économique à Wallis-et-Futuna repose sur la consommation des ménages. Cette situation structurelle perdure grâce au maintien du niveau de l'emploi et à une inflation modérée. Elle comporte toutefois des risques à long terme, du fait de la décroissance de l'activité des entreprises engendrée par le rétrécissement de la taille du marché. Le développement du secteur privé constitue donc un véritable enjeu des prochaines années, compte tenu des effets prévisibles sur l'emploi, l'émigration et les finances du Territoire.

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Société en cours d'immatriculation, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM et de l'IEOM sont téléchargeables gratuitement sur les sites www.iedom.fr et www.ieom.fr

Contact presse : L. GERVASONI - tél : 01 42 97 06 50, lisa.gervasoni@iedom-ieom.fr